

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Au lieu d'interrompre, le ministre devrait nous fournir certains renseignements à cet égard, car il a été tellement vague, il a louvoyé, et cet après-midi il a essayé de tromper la Chambre lorsqu'il a déclaré que cette discussion durerait depuis des années. Les discussions sur le système de défense ABM ne dure pas depuis des années. L'autre jour, il a affirmé qu'il y avait eu des consultations. Quand les pourparlers ont-ils commencé au sujet de ce système de défense ABM? Sont-ils en cours à l'heure actuelle? Quelle décision le gouvernement a-t-il prise à ce sujet?

Il y a quelques années, le premier ministre faisait partie d'un groupement qui avait écrit un article. Une traduction anglaise de cet article a paru dans le numéro de mai du *Canadian Forum*, sous le titre «An appeal for Realism in Politics». C'était en 1964.

**Une voix:** Quand avez-vous écrit le vôtre?

**Une voix:** Regina.

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Cet article, dont le premier ministre était coauteur . .

**Une voix:** Vous étiez l'auteur du manifeste de Regina. Il y a bien des années de cela.

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** En voici un extrait:

En ce qui concerne la défense nationale, deux points semblent exiger notre attention de toute urgence. D'abord, il est alarmant de voir notre gouvernement incapable, semble-t-il, de définir une politique de défense nationale claire et cohérente. Ensuite, le manque d'informations du public sur les questions de défense est très inquiétant et pourrait avoir des conséquences néfastes pour la démocratie au Canada.

C'est vrai. Nous n'avons pas reçu beaucoup d'informations et encore moins une déclaration claire et nette en ce qui concerne la politique du gouvernement. Hier, le premier ministre a dit, comme en fait foi le hansard à la page 6741:

... je le répète maintenant, que nous ne manquons pas de discuter de tout danger, d'escalade et que, s'il existait des signes évidents d'une escalade, nous n'hésiterions pas à faire part de notre désapprobation.

On discute des systèmes ABM depuis des années, et le premier ministre n'a pas encore décidé s'il y a des signes évidents d'une escalade. Cette question a fait l'objet de discussions au Congrès américain, dans bien des régions du monde et au sein du Comité sur le désarmement, et le gouvernement n'a pas encore décidé s'il y a des signes évidents que cela déclencherà une escalade. Le gouverne-

[L'hon. M. Sharp.]

ment n'a même pas encore décidé de ce qu'il fera de ses emplacements d'engins Bomarc. En 1963, le premier ministre a écrit un article qu'on a dû, j'en suis sûr, lui rappeler souvent depuis. Cet article a paru dans *Cité libre* en avril 1963. Le premier ministre y fustige son prédécesseur pour avoir accepté qu'on introduise des armes nucléaires sur le sol canadien. De ses collègues d'aujourd'hui, il a dit qu'ils avaient pris cette décision afin d'accéder au pouvoir et qu'ils s'y sont précipités avec toute l'élégance des animaux qui s'en vont à l'abreuvoir.

Où sont donc les engins nucléaires Bomarc en ce moment? Ils sont toujours à Macaza, au Québec, et à North Bay, en Ontario et toujours sous la maîtrise des Américains. En 1965, le très honorable L.B. Pearson a dit à la Chambre, ainsi qu'aux Canadiens lors de la campagne électorale de cette année-là, que si son parti prenait le pouvoir, son gouvernement nous débarrasserait des engins nucléaires Bomarc par voie de négociation. Mais ils sont toujours là. Est-ce là une politique bien définie? Quand le secrétaire d'État aux Affaires extérieures prendra la parole, j'espère qu'il nous dira si des entretiens ont lieu présentement à propos de la demande des États-Unis en vue de lancer des engins antiengins au-dessus du territoire canadien. S'ils ont lieu, quand ont-ils débuté, et quelle réponse nous donne-t-on?

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre, je vous prie. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

**Des voix:** Continuez.

**M. l'Orateur suppléant:** Le député ne peut continuer que si la Chambre y consent unanimement. La Chambre est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan Les Îles):** Monsieur l'Orateur . . .

**M. l'Orateur suppléant:** Je regrette d'interrompre le député, mais il ne semble pas qu'il y ait consentement unanime.

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. M. Lambert:** Oh! les imbéciles! Allez.

**Des voix:** Continuez.

**M. l'Orateur suppléant:** Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles voudrait-il continuer?